**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▣ Zone protégée par une digue
supérieure à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

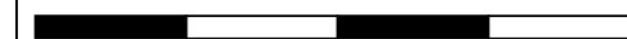
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir.

La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAR. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

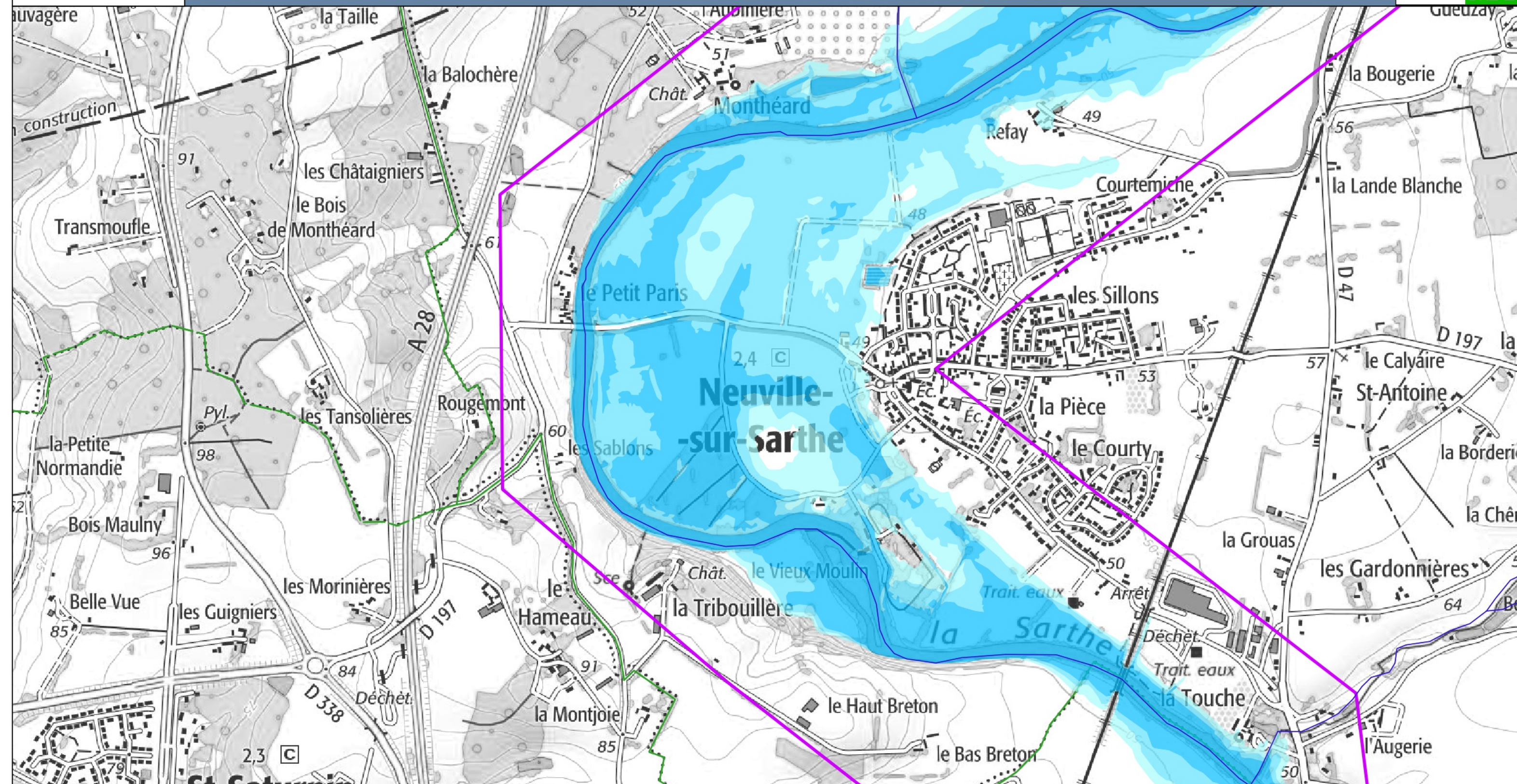
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km


VIGICRUES

Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,35 m



Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieure à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

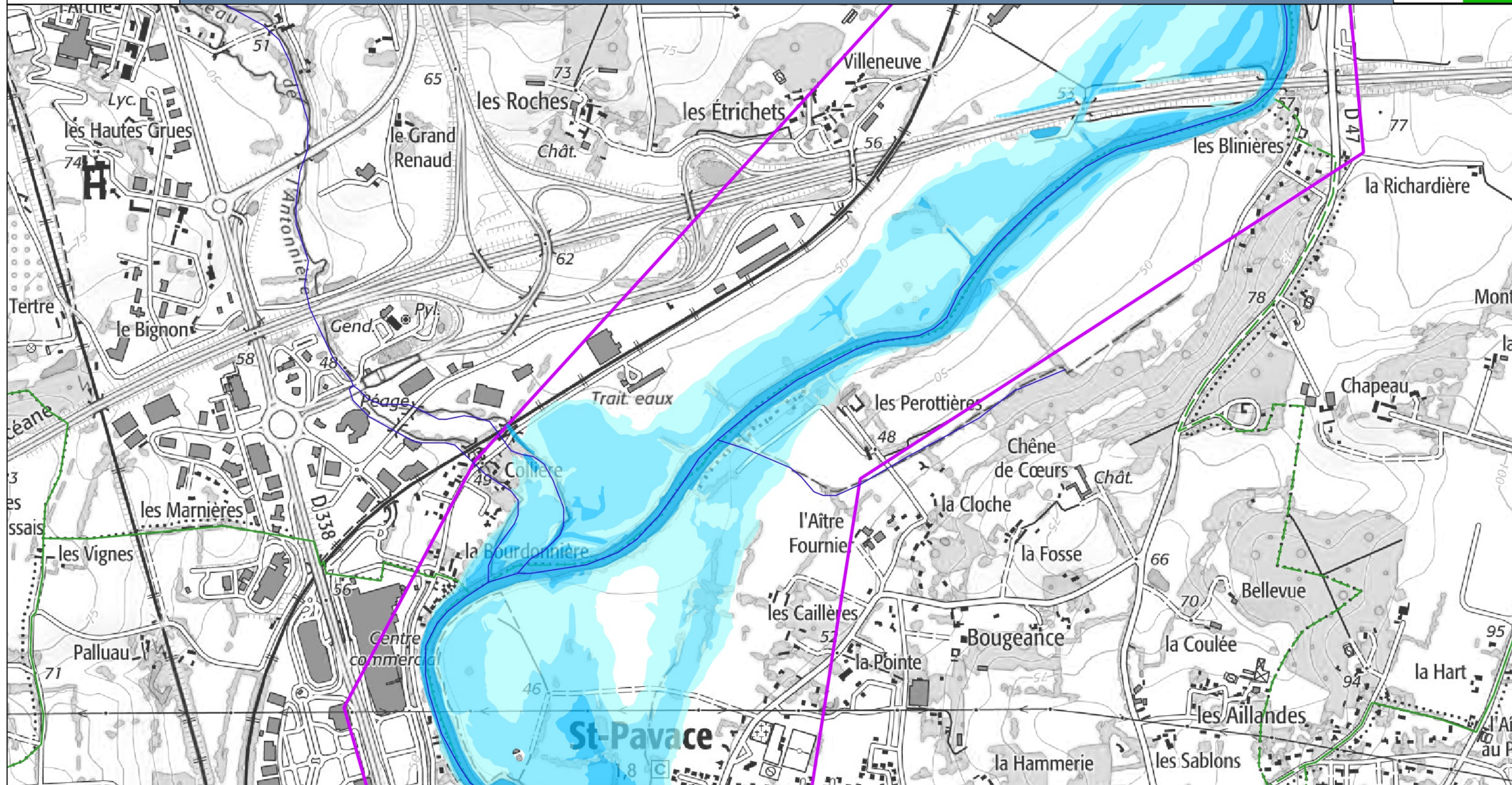
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir.
 La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAC. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.
 La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km

VIGICRUES

Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,35 m

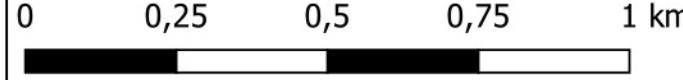


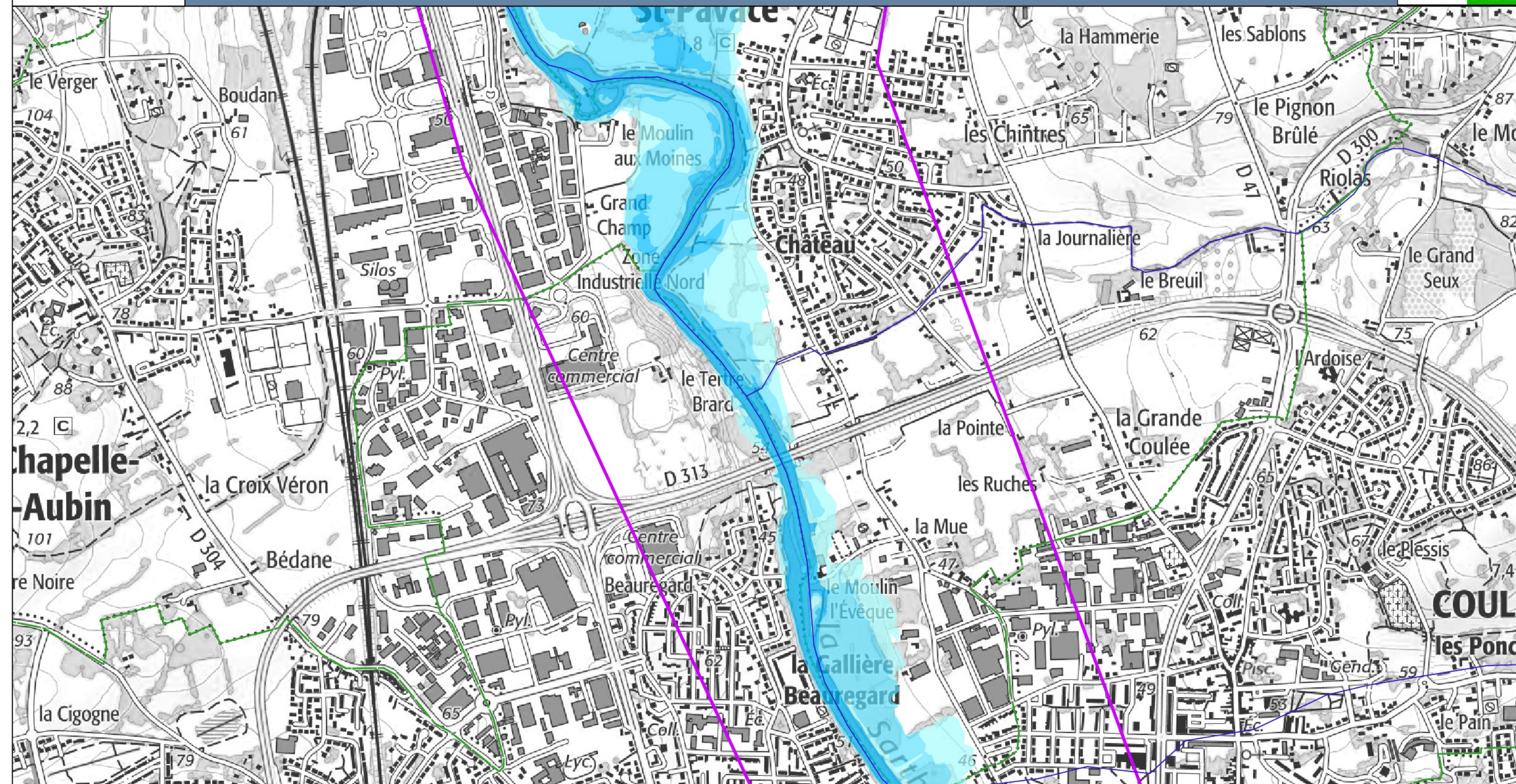
Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieure à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAC. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond





Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieure à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir.

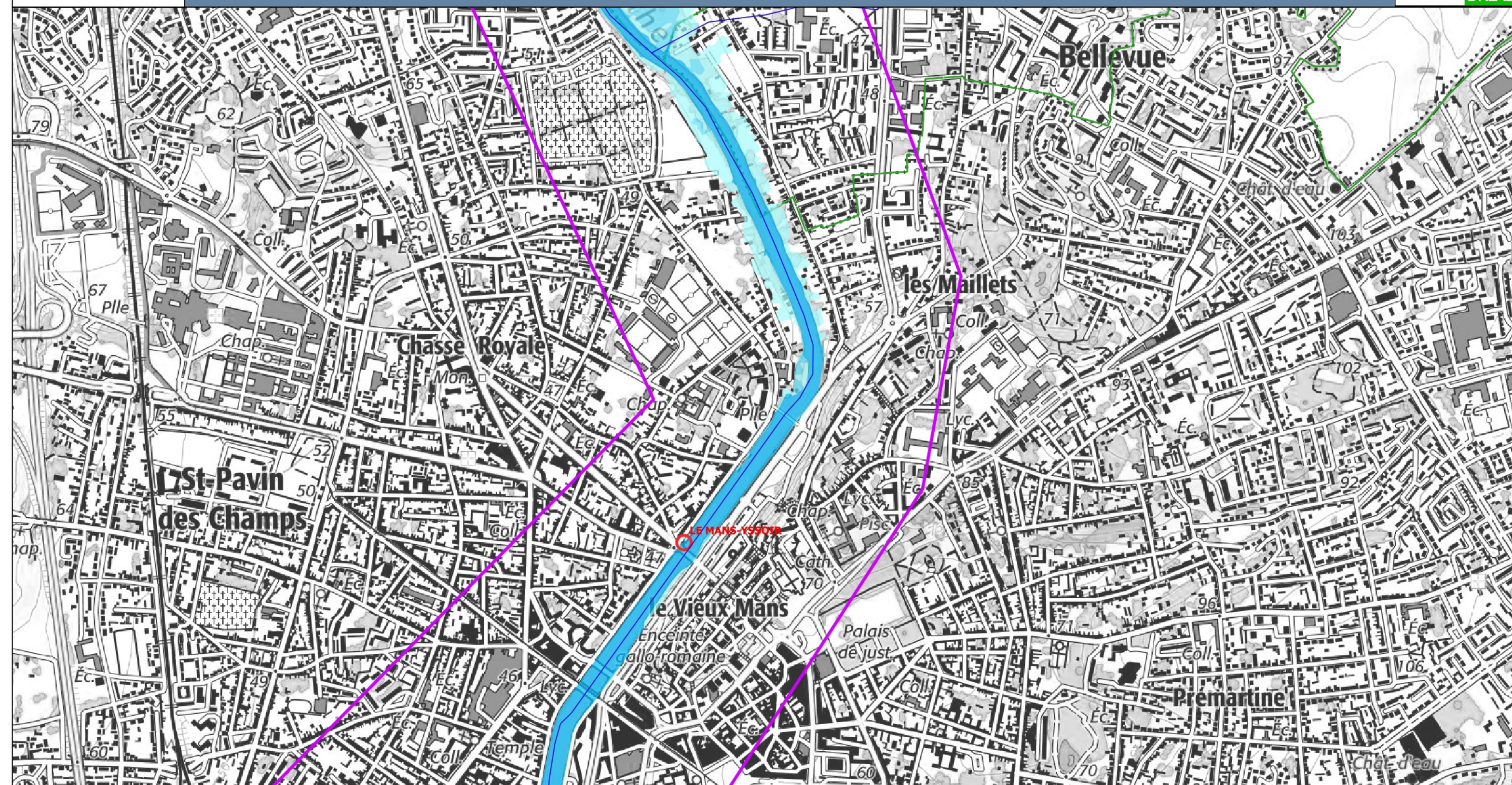
La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km




**Légende**

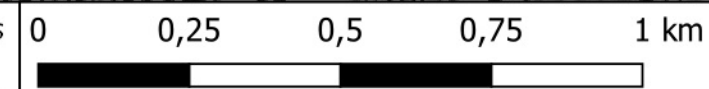
Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▣ Zone protégée par une digue
supérieure à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir.

La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

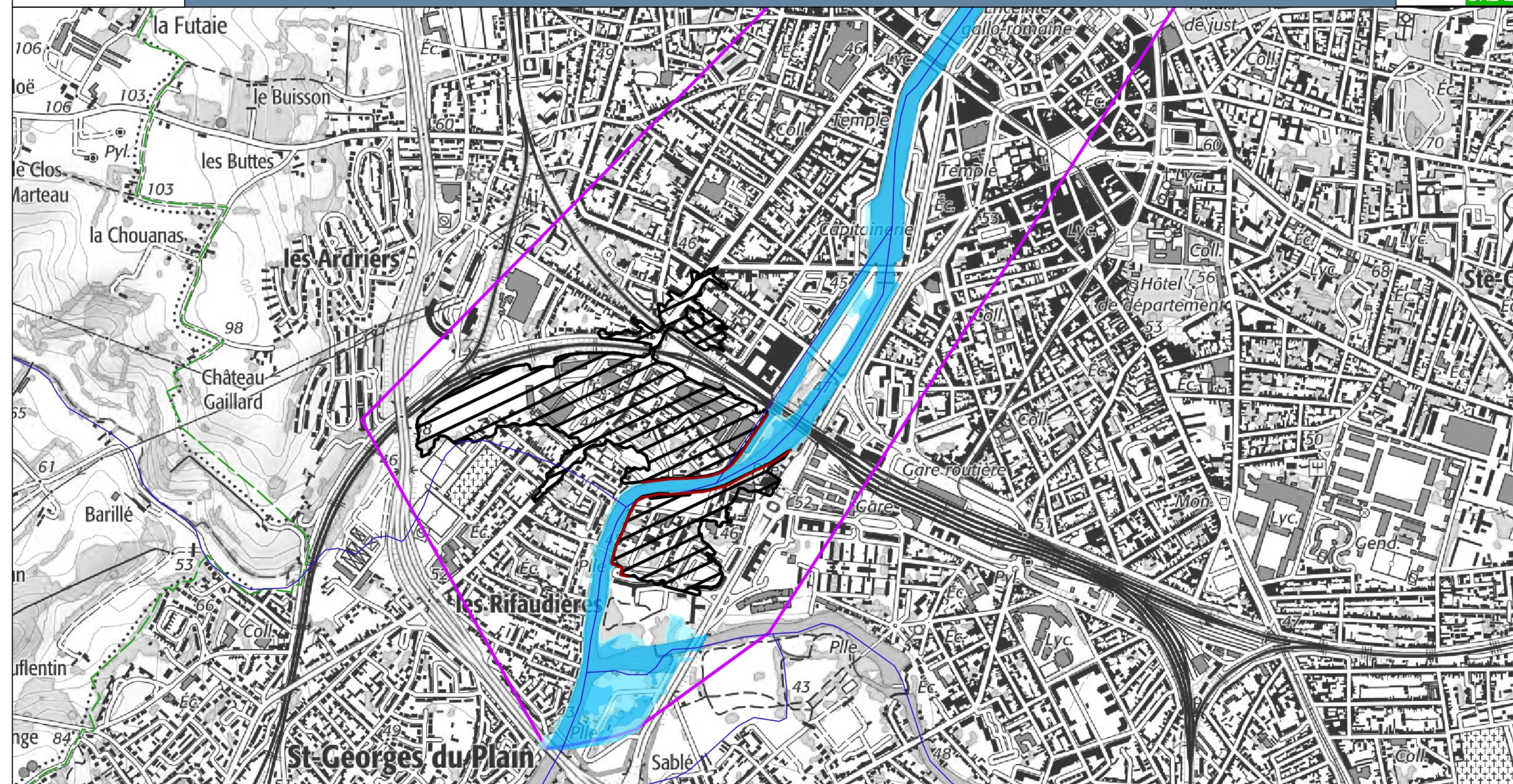
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond




Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,35 m


 PRÉFET
 DE LA RÉGION
 PAYS DE LA LOIRE

 DREAL
 Direction Régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Climat


Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,35m à la station du Mans Yssoir.

La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAC. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

